

**Instance** : Instance nationale de concertation Branche AT-MP

**Date** : 12 avril 2019

**Lieu** : UCANSS

**Participants** : CNAM, Marine Jeantet, Sébastien Martine, Anne Thiebault, UCANSS, CNAV, CNAF, ACOSS. Pour la CFE-CGC, Gilles Soudarin, Audrey Raguin, Dominique Le Page, Jacqueline Janvier.

**-Son objet** : Point sur la formation COG – Prévention et Présentation des résultats du BSI 2018.

**- L'essentiel** :

En introduction, Marine Jeantet informe les participants qu'elle participe aux travaux conduits par les partenaires sociaux dans le cadre de la mission confiée au COCT par les ministres de la Santé, du Travail, et la secrétaire d'Etat C. Dubos.

Le champ couvert correspond à :

- la culture de la prévention en entreprise
- la protection des travailleurs en entreprise, services de santé au travail, notamment suite au rapport Lecocq et à d'autres travaux.

Un projet de document d'orientation sera remis en juin par le groupe de travail (GPO).

Elle fait valoir les forces de la branche AT-MP, s'emploie à démontrer l'impact de ses actions mais ne maîtrise pas les considérations nationales qui interviendront.

Elle indique avoir également commencé un tour de France des CARSAT, suite à l'inquiétude qui prévalait l'an dernier, rencontre les équipes sur le terrain et se félicite de la richesse des échanges.

1 - Sébastien Martine commente le diaporama sur la journée de présentation de la Prévention dans la COG 2018-2022.

Elle est axée présentation des enjeux, axes stratégiques, finalités des programmes et évaluation. 60 sessions auront lieu d'avril à juillet. 1400 personnes sont concernées. Il souligne la qualité des échanges en sous-groupes.

Les OS indiquent que cette présentation a des insuffisances : absence de lien avec la COG précédente, de bilan, activité des agents insuffisamment valorisée dans les indicateurs. Elles soulignent que les problématiques de terrain remontées à la DRP ne sont souvent pas suivies d'effet. Lassitude.

Marine Jeantet indique que la COG comporte désormais des indicateurs de résultats, là où précédemment il y avait des indicateurs de moyens.

Elle souligne que la DRP diffuse de l'information sur les résultats COG, y compris jusqu'aux ICRA et des documents comme la « lettre d'avancement sur le programmes de prévention ». Elle estime que les directions de CARSAT ne font pas suffisamment redescendre l'information.